



Paris, le 28 novembre 2016

La Présidente de la Conférence nationale de santé
et le Président de sa Commission spécialisée droits des usagers

à

Monsieur le Professeur Benoît Vallet
Directeur général de la santé

Monsieur le Directeur général,

Nous souhaitons, par la présente, vous remercier vivement de votre intervention auprès de la Commission spécialisée droits des usagers (CSDU) de la Conférence nationale de santé (CNS) le 17 octobre 2016 pour présenter l'expérimentation en cours sur l'étiquetage nutritionnel. Les membres de la CSDU et de la commission permanente de la CNS ont élaboré l'analyse ci-jointe, présentée et validée lors de la dernière assemblée plénière de la CNS le 23 novembre 2016.

Cette analyse traduit à la fois :

- le fort intérêt porté par la CNS à ce sujet,
- le soutien que nous apportons à la mise en œuvre de l'étiquetage nutritionnel prévu dans l'article 14 de la loi de Modernisation de notre système de santé,
- l'importance que nous accordons à une information compréhensible, notamment par les personnes les plus fragiles ou vulnérables, sur la qualité des produits alimentaires, ceci afin de renforcer la capacité d'agir de chacun en faveur de modes de vie et de comportements favorables à la santé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pr Emmanuel RUSCH

Mme Bernadette DEVICTOR